

L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

Déclaration du groupe des Entreprises

Dès le début de cette saisine, le groupe des entreprises a tenu à avoir une attitude constructive et responsable. Contrairement à une opinion caricaturale largement répandue, les chefs d'entreprises considèrent qu'une fonction publique bien organisée et efficace est utile à la vie économique et aux entreprises, et donc à la compétitivité et à l'attractivité du pays.

Cependant, dans un contexte de transformations profondes, une métamorphose de la fonction publique est nécessaire.

La France enregistre en 2015 le deuxième ratio de dépenses des administrations publiques le plus élevé de l'Union européenne à 57 %, contre 48,9 % en moyenne pour les pays de la Zone Euro. Si le périmètre des « prestations publiques » offertes aux citoyens varie entre pays et justifie en partie des différences, cet écart de près de 8,1 points est reconnu par une très grande majorité des acteurs socio-économiques et politiques comme exagéré. Sans nuire au niveau de prestations et à la qualité de service apportée aux citoyens Français, et pour préserver notre modèle social, il devient indispensable de procéder à une diminution des dépenses publiques et à une amélioration mesurable et continue de la productivité de la sphère publique. Il s'agit d'un enjeu essentiel.

Pour notre section et pour notre assemblée, la bonne question à se poser, dans une réflexion collégiale prospective, n'était donc pas celle des effectifs de la fonction publique, mais plutôt de s'interroger sur ses missions (pour les 3 versants), et donc son adaptation dans un monde en mutations accélérés.

De notre point de vue, les enjeux sont denses et critiques, puisqu'il faut :

- optimiser l'allocation des ressources humaines au sein des trois fonctions publiques, en favorisant la mobilité des agents ;
- accompagner l'ensemble des agents et notamment les managers dans le développement d'une culture de l'efficacité ;
- instaurer de nouvelles méthodes de travail pour améliorer la productivité tout en améliorant la qualité du service ;
- intégrer la transformation numérique, tout en remettant l'humain au cœur de la démarche.

Les Français sont attachés à la fonction publique. Ils sont aussi les premiers à en constater les manques et les incohérences. Le groupe des entreprises croit profondément à la possibilité de la réforme de la fonction publique, au bénéfice de tous, y compris des agents eux même. Cette possibilité dépend, en partie, d'un véritable changement de culture et d'une évolution des mentalités. Il nous faut, par exemple, conforter le principe du statut tout en acceptant son adaptation nécessaire, ou encore rompre avec des pratiques managériales fondées sur une approche

souvent très hiérarchique et peu participative, qui ne favorisent pas la recherche et l'appropriation par les agents de solutions opérationnelles réactives et efficaces, et qui conduisent dans certaines entités à un fort désengagement.

L'avis proposé, qui résulte de riches débats et de travaux de qualité, n'a pas vocation à apporter des réponses toutes faites. Il propose une méthode de travail qui permet de sortir des postures pour aborder les sujets de fond. Il donne des pistes pour que la fonction publique française soit plus à l'image de la société. Les recommandations relatives à la méthode de redéfinition des missions, à l'organisation et au développement de la mobilité (ouverture des concours, par exemple), à la formation (comme, par exemple, le recours à l'apprentissage), ou encore à l'évaluation des politiques publiques, nous conviennent.

Le groupe des entreprises a donc voté cet avis.